



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Rapport du comité d'experts chargé d'analyser le financement des commissions scolaires

Le comité perd toute crédibilité!

Montréal, le 12 juin 2014 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) est outrée de constater les dérives du comité mandaté d'analyser le financement des commissions scolaires, et invite le ministre Bolduc à lui rappeler le mandat qui lui a été confié l'automne dernier par sa prédécesseure, Marie Malavoy.

La FAE constate que le comité arrive aux mêmes conclusions que celles qu'elle dévoilait publiquement en octobre 2009 à la suite d'une étude commandée au chercheur Jean-François Landry, collaborateur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS). Le comité ne fait que démontrer la pertinence et l'exactitude des conclusions de l'étude menée pour la Fédération.

« C'est en effet depuis 2009 que la FAE martèle son message au gouvernement et profite de toutes les tribunes pour alerter l'opinion publique : le niveau de financement public des écoles privées dépasse les 60 %. Ce financement dénoncé inlassablement par la Fédération vient mettre en péril la survie des écoles publiques québécoises, notre bien commun le plus précieux. Les économies réalisées en mettant fin au financement public des écoles privées se chiffrent annuellement à 84 millions de dollars. Ces économies pourraient être réinvesties dans l'école publique, lui accordant ainsi des conditions plus favorables à l'atteinte de sa mission qui est d'accueillir tous les élèves, sans discrimination » affirme Sylvain Mallette, président de la FAE.

Cependant, la FAE ne peut rester muette devant le dérapage évident auquel se sont prêtés les membres du comité. Nulle part dans le mandat qui leur avait été confié n'est-il fait mention de l'évaluation du personnel enseignant et de la création d'un ordre professionnel. De plus, les membres du comité se sont permis de porter un jugement sur la convention collective et sur le fait que deux fédérations syndicales représentent le personnel enseignant des commissions scolaires francophones.

« De toute évidence, les membres du comité ont démontré qu'ils avaient outrepassé leur mandat et qu'ils n'avaient plus de contact avec la réalité d'une classe. En quoi l'évaluation du personnel enseignant, la création d'un ordre professionnel, l'existence de deux fédérations syndicales ou les conditions prévues au contrat de travail ont-ils un lien avec le financement des commissions scolaires? Ces prétendus experts ont utilisé le mandat qui leur avait été confié pour remettre au jeu des lubies qui les ont obsédés tout au long de leur carrière dans le monde de l'éducation. Nous n'avons d'autre choix que de remettre en question leur intégrité intellectuelle » renchérit M. Mallette.

Pour la FAE, les conclusions que le comité s'apprête à dévoiler viennent enlever toute crédibilité à la démarche d'analyse sur le financement des commissions scolaires qui devait pourtant permettre de mieux cerner les problématiques liées au mode actuel de financement des commissions scolaires et de l'école publique. Elle invite le ministre Bolduc à réagir rapidement à ce dérapage inquiétant et lui demande de se distancier des conclusions du rapport qui n'ont rien à voir avec le mandat du comité. Autrement, elle considérera qu'il fait siens ces errements.

La FAE regroupe huit syndicats qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que les membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE).

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Claude Arsenault, relationniste
Cellulaire : 514 928-4537